

Nature de l'acte : 1-4

DÉC.2024-035 – Semaine de la prévention routière – Organisation d'un spectacle

LE MAIRE de la commune de Condé-en-Normandie

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la délibération n°1/5.4 en date du 15 juin 2020 autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Considérant l'organisation de la semaine de Prévention routière du lundi 15 au jeudi 18 avril 2024 organisée par le CLSPD,
- Considérant l'organisation d'un spectacle interactif à destination des seniors le mercredi 17 avril 2024,
- Considérant le spectacle de théâtre « Séniors au volant » de la Compagnie Bleu 202 dont la prestation s'élève à 3 266,46 € TTC

DÉCIDE

Article 1 – De signer le devis de la Compagnie Bleu 202, 15 rue Saint-Exupéry à Alençon (61000) pour un montant de 3 266,46 € TTC.

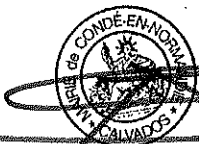
DIT

Article 2 – Que les crédits sont inscrits au budget.

Article 3 – Que la présente décision sera insérée au registre des délibérations du Conseil Municipal et exposée au Conseil Municipal.

Fait à Condé-en-Normandie, le 15 mars 2024

LE MAIRE


Valérie DESQUESNE